

DOCUMENTS NÉCESSAIRES À LA DÉTERMINATION DU PRÉJUDICE FINANCIER APRÈS ACCIDENT

Statut de la victime au jour de l'accident →	PROFESSION LIBÉRALE	GÉRANT NON SALARIÉ	GÉRANT SALARIÉ	AUTO-ENTREPRENEUR
Extrait kbis	NON	OUI	OUI	NON
Statuts de la société	NON	OUI	OUI	NON
Bilan ¹	OUI	OUI	OUI	OUI
Comptes de résultats détaillés ¹	NON	OUI	OUI	NON
Déclarations de TVA ¹	NON	OUI	OUI	OUI
Chiffres d'affaires mensuels ²	OUI	OUI	OUI	OUI
Avis d'imposition sur les revenus ¹	OUI	OUI	OUI	OUI
Relevé de carrière (en cas de réclamation de perte de points de retraite)	OUI	OUI	OUI	OUI
Relevés d'indemnités RSI ³	OUI	OUI	OUI	NON

¹ des années N-1, N et N+1

N-1 : année précédant l'accident

N : année(s) comprise(s) entre la date de l'accident et la consolidation ou la reprise d'activité

N+1 : année après consolidation ou reprise d'activité

² des années N-3, N-2, N-1, N, N+1

N-2 : année(s) avant consolidation ou reprise d'activité

N-1 : année précédant l'accident

N : année(s) comprise(s) entre la date de l'accident et la consolidation ou la reprise d'activité

N+1 : année après consolidation ou reprise d'activité

³ ou toute autre assurance complémentaire couvrant toute la période d'arrêt de travail